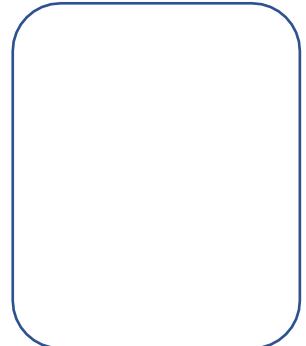


Dossier d'inscription



ECHIROLLES EYBENS TT



Site internet : al2ett.com

PHOTO ADHÉRENT(E)

: Echirolles Eybens TT

: echirolles.eybens.tt

-Nouvelle adhésion

-Renouvellement adhésion

NOM :

Prénom :

Nationalité :

Date et lieu de naissance :

Sexe : F : M :

Adresse postale complète :

Ville :

Code Postal :

Tél. portable :

Adresse électronique :

L'ADHÉRENT DÉCLARE PAR LA PRÉSENTE :

- Être informé et accepter les statuts de l'AL2ETT. (**Disponibles sur le site internet**)
- Être informé et accepter le règlement intérieur de l'AL2ETT. (**Disponible sur le site internet**)
- Accepter que les renseignements figurant sur la fiche d'inscription soient utilisés par l'AL2ETT à des fins associatives :

Oui Non
- Avoir été informé des garanties de responsabilité civile et individuelle accident dont il bénéficie par l'intermédiaire de son adhésion à l'AL2ETT. (**disponibles sur le site internet**)
- Avoir été informé de l'intérêt à souscrire à des garanties individuelles complémentaires.
- Avoir été informé que les enfants mineurs doivent être accompagnés dans l'enceinte du gymnase et récupérés au même endroit à la fin de la séance.
- Souhaiter recevoir les informations du club par mail (**vivement conseillé**) Oui Non

Fiche d'inscription à remettre à un membre du bureau ou à envoyer par mail à contact@al2ett.com

Activité au sein du club

- Loisir : - Compétiteur : -Dirigeant : -Entraîneur :

Je reprends le PING ? : N° licence : _____ N° club : _____ Dernier classement + année : _____ / _____

Autorisation parentale (pour les adhérents mineurs)

Je soussigné(e) _____ autorise mon fils, ma fille _____ à pratiquer au sein du club de l'AL2ETT l'activité de **TENNIS DE TABLE** et accepte qu'il/elle participe aux déplacements aux compétitions et activités, sous la responsabilité d'un entraîneur ou d'un bénévole du club.

Autorisation de soins en cas d'accident (pour les adhérents mineurs)

En cas d'accident, et en fonction des soins nécessaires, le comité directeur du club fera appel à un médecin ou au SAMU.

Dans ce cadre, je soussigné(e) : _____
Père Mère Tuteur de l'enfant : _____

Autorise tout examen, soins ou intervention chirurgicale nécessaire et autorise le dirigeant ou l'entraîneur du club à :

- Demander l'admission en établissement de soins.
- Reprendre l'enfant à sa sortie en cas d'indisponibilité des parents.

Droit à l'image

Je soussigné(e) _____ autorise le club à utiliser mon (son) image à titre promotionnel sans pouvoir demander une quelconque indemnité sous réserve que soit respectés le droit et la morale et qu'il n'y ait pas d'atteinte aux convictions personnelles.

Nom/Prénom : _____
Date : _____

Signature : 

Fiche d'inscription à remettre à un membre du bureau ou à envoyer par mail à contact@al2ett.com

Tarifications

TARIFS ADHÉRENT(E)S

<u>Adultes :</u>	
Compétition	: 210€
Loisir adulte encadré	: 170€
Loisir adulte libre	: 150€
<u>Jeunes :</u>	
Junior (2010 – 2009 – 2008 – 2007)	: 180€
Cadet (2011 - 2012)	: 170€
Minime (2013 - 2014)	: 160€
Benjamin (2015 - 2016)	: 150€
Poussin (2017 et après)	: 140€
Baby Ping 3/7 ans (offert si première adhésion)	: 70€
Paniers de balles	: 50€
Critérium fédéral (hors N1)	: 25€ jeune / 40€ adulte
Critérium fédéral (N1)	: 50 € jeune et adulte

RÉDUCTIONS *

Cocher les cases :

- Réduction Pass' Sport de l'état : : 50€
- Pass' Région lycéen(e)s : 30€
- Carte Tattoo collégien(e)s Montant : _____ (60€ max)
- Réduction Chèque Club de la ville d'Echirolles : 50€

*Toute pièce justificative manquante aux dossiers ou rendues après la date limite entraînera automatiquement l'annulation de la réduction sur le prix de l'adhésion

Règlement de l'adhésion en plusieurs fois sans frais

Sous réserve d'en informer le bureau et/ou le trésorier

MONTANT A VERSER

Cotisation :	_____ €
Paniers de balles :	_____ €
Critérium fédéral :	_____ €
Réductions éventuelles :	_____ €
Total à payer :	_____ €

PIECES A JOINDRE AU DOSSIER

- La fiche d'inscription remplie et signée.
- Un certificat médical de moins de 3 ans.
- Un questionnaire de santé
- Le règlement de la cotisation
- Les justificatifs pour bénéficier d'une réduction

MODE DE PAIEMENT

Espèces	<input type="checkbox"/>
Virement bancaire	<input type="checkbox"/>
Chèque	<input type="checkbox"/>

La cotisation annuelle est non remboursable

Textiles et Matériels

Textiles (Achat au club)

- Nouveau maillot compétition officiel **Obligatoire pour les championnats par équipes*
- Short officiel du club (noir)
- Survêtement officiel du club

Matériels loisirs (Achat au club)

(Fournisseur spécialisé tennis de table)

- Raquette niveau loisir débutant
- Raquette niveau loisir confirmée

Matériels compétiteurs

*Ne pas renseigner pour le groupe élite

- **Bois**

- Marque : - Référence :

- **Revêtements**

Phase 1 :

- Marque : - Référence : - épaisseur :

- Couleur : - Quantité

Phase 2 :

- Marque : - Référence : - épaisseur :

- Couleur : - Quantité

Stage vacances scolaire

Vacances de la Toussaint

Semaine 1 : du 20/10/25 au 24/10/25
Semaine 2 : du 27/10/24 au 31/10/24

Vacances de Noël

Semaine 1 : du 29/12/24 au 02/01/26

Vacances d'hiver

Semaine 1 : du 09/02/26 au 13/02/26
Semaine 2 : du 16/02/26 au 20/02/26

Vacances de Pâques

Semaine 1 : du 06/04/26 au 10/04/26
Semaine 2 : du 13/04/26 au 17/04/26

Un flyer avec les informations horaires et tarifaires sera proposé avant chaque stage.

Les inscriptions sont obligatoires pour participer au stage et se déroulent sur HelloAsso.

<https://www.helloasso.com/associations/amicale-laique-echirolles-eybens-tennis-de-table>

Renseignements pratiques

Président :

Michel MUGGEO
Tél : 06 28 82 53 82
michel.muggeo@al2ett.com

ECHIROLLES

Gymnase Pablo Picasso
4 Rue Pablo Picasso, 38130 Echirolles

Entraîneurs :

Vincent CHAPTAS
Tél : 06 46 28 61 39
vincent.chaptas@al2ett.com

EYBENS

Gymnase Fernand FAIVRE
Rue Charles Piot, 38320 Eybens

Responsable évènementiel :

Alexis RAFFIN
Tél : 07 68 55 68 78
evenements@al2ett.com

Trésorier :

Patrick FENEON
Tél : 06 11 65 93 45
patrick.feneon@al2ett.com

Secrétaire :

Nicolas DE COL
Tél : 06 09 78 54 17
contact@al2ett.com

Planning des entraînements

Catégorie /Gymnase	Lundi		Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi		Samedi
	PP	FF	PP	FF	PP	PP	FF	PP
Compétition	18:00 19:30		20:00 22:00	19:30 21:00			18:30 21:00	10:00 12:00 (libre)
Adultes Loisir Encadré			18:00 19:30		18:00 21:00			10:00 12:00 (libre)
Adultes Loisir Libre				21:00 22:30				10:00 12:00 (libre)
Group Elite			20:00 22:00		20:00 22:00	17:30 19:30		10:00 12:00 (libre)
Jeunes Loisir (7 – 11 ans)			18:00 19:30	16:30 18:00	18:00 19:30	17:30 19:30	16:30 18:00	10:00 12:00 (libre)
Jeunes Loisir (12 – 17 ans)			18:00 19:30	18:00 19:30	18:00 19:30	17:30 19:30	18:00 19:30	10:00 12:00 (libre)
Baby Ping								10:00 11:00 11:00 12:00

PP Pablo Picasso (Echirolles)
 FF Fernand Faivre (Eybens)

Lieu des rencontres

Division / Gymnase	Pablo Picasso Echirolles	Fernand Faivre Eybens
National / Régional		
Départemental		
D4 13h30		

Le club n'est pas responsable des joueurs mineurs lors des rencontres à domicile.

Informations :

Toutes les informations relatives aux statuts, aux tarifs, aux réductions, aux modes de règlement, à la taille des maillots à commander et aux assurances sont disponibles **sur le site al2ett.com**.

Règlement intérieur

Fiche d'inscription à remettre à un membre du bureau ou à envoyer par mail à contact@al2ett.com

Article 1 : Adhésion

1. L'adhésion au club est ouverte à toutes personnes intéressées par la pratique du tennis de table.
2. Toutes formes d'adhésions doivent être validées par un formulaire d'inscription fourni par le club. Celui-ci doit être rempli et complété correctement.
3. L'adhésion est soumise à l'acceptation du règlement intérieur du club.

Article 2 : Cotisation

1. Le montant de la cotisation annuelle est fixé chaque année par le bureau du club, elle figure sur le dossier d'inscription.
2. La cotisation doit être réglée dans un délai de 2 mois après l'adhésion (option de règlement pouvant être déterminée si consultation du bureau).
3. Tout membre n'ayant pas réglé sa cotisation dans les délais fixés pourra se voir suspendre ses droits d'accès aux activités du club.

Article 3 : Droits des membres

1. Tous les adhérents ont droit à l'accès aux installations du club selon les horaires et au groupe auquel ils appartiennent.
2. Les membres peuvent participer aux événements, compétitions et activités organisées par le club.
3. Les membres ont le droit de voter lors des assemblées générales du club et de se présenter aux élections pour les postes de responsabilité.

Article 4 : Devoirs des membres

1. Les membres doivent respecter les installations et le matériel.
2. Chaque membre s'engage à respecter le règlement intérieur et les décisions prises par le bureau du club. En cas d'incompréhension, il est fortement conseillé d'en questionner un des membres du bureau.
3. Le comportement antisportif, les propos injurieux et les actes de violence sont strictement interdits. Le bureau du club s'autorise à interdire l'accès aux installations en cas de non-respect de cette règle.
4. Pour rappel, le club est une association laïque. Le non-respect de la laïcité entraînera un avertissement et une annulation de l'adhésion en cas de récidive.

*Chaque membre a le droit de faire statuer son cas à la prochaine assemblé général.

Article 5 : Utilisation des installations

1. Les installations du club sont ouvertes selon les horaires affichés. Tout membre doit respecter ces horaires autant que possible.
2. L'ensemble du matériel doit être utilisé correctement et rangé après utilisation par tous les utilisateurs.
3. Toutes dégradations volontaires du matériel ou des installations entraîneront des sanctions disciplinaires. Le club s'autorise à facturer un remboursement pour toutes casses.

Article 6 : Comportement et discipline

1. Tout manquement au règlement intérieur ou comportement jugé inapproprié pourra faire l'objet d'une sanction.
2. Les sanctions peuvent aller du simple avertissement à l'annulation de l'adhésion.
3. En cas de manquement au règlement intérieur, le club s'engage à prendre les dispositions nécessaires.

Article 7 : Assemblée générale

1. Une assemblée générale des membres est convoquée au moins une fois par an.
2. L'assemblée générale est compétente pour élire les membres du comité directeur, approuver les comptes, et statuer sur les grandes orientations du club et se doit de fournir un bilan sportif.
3. Les décisions de l'assemblée générale sont prises à la majorité des membres présents ou représentés.

Article 8 : Règlement du foyer

1. Le foyer est un espace de travail et l'outil principal pour la gestion du club.
2. Le foyer n'est pas un lieu de rencontre et de rassemblement, son utilisation ne peut être autorisée que par un membre du bureau.
3. Lors de chaque rencontre à domicile, le foyer doit être rangé (poubelles vidées et jetées dans les conteneurs extérieurs, les bouteilles en verre vidées et jetées dans la poubelle extérieure, le plan de travail nettoyé et l'aspirateur doit être passé dans l'ensemble du foyer).
4. En cas de non-respect de la règle précédente, le bureau demandera aux équipes concernées de venir nettoyer le foyer.
5. Les équipes qui devront s'occuper de nettoyer le foyer seront désignées selon le planning mis à disposition.

Signature :

Date :



Adopté par le bureau du Club de l'Al2ett

*Ce règlement est susceptible d'être mis à jour en fonction des besoins du club.

Michel MUGGEO
Président du club